

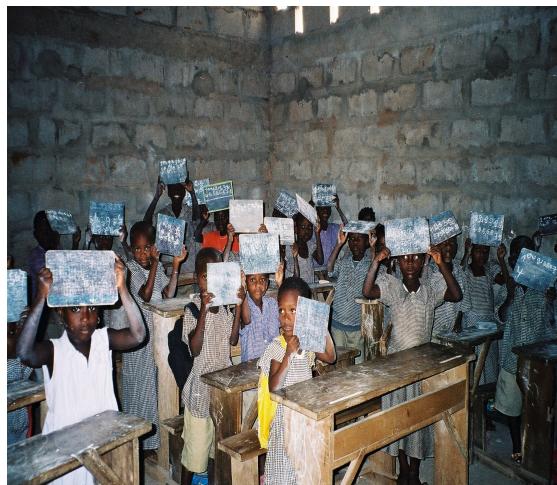
# ASSOCIATION

## UNE ECOLE POUR LE TOGO

Giuditta Gerber-Graber  
18, ch. Champ-Rond  
CH-1232 Confignon

Tél. 0041 22 757 49 47  
Fax 0041 22 757 52 47  
e-mail: [ecole.togo@bluewin.ch](mailto:ecole.togo@bluewin.ch)

Compte bancaire :  
Crédit Suisse 0254-376471-21, clearing 4254



Confignon, le 27 octobre 2007

### DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

#### Article 26 :

*Toute personne a droit à l'éducation gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé, l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.*

### ***Projet de parrainage à la carte pour les enfants défavorisés, en situation de précarité, spécialement pour les filles, Variante A par mois, Variante B par année***

Chère Marraine, Cher Parrain,

Pendant mes voyages au Togo en 2006 et 2007, j'ai pu me rendre compte des réalités locales sur le terrain. Grâce à l'intervention de l'Association partenaire à Lomé auprès des autorités scolaires, j'ai pu travailler dans différentes écoles.

Une photo prise à cette occasion, devenue logo de l'Association, reflète la situation d'urgence de l'enseignement et l'espoir des enfants pour un avenir meilleur, leur envie et leur motivation d'apprendre.

L'insuffisance des infrastructures, le nombre pléthorique des élèves, l'inexistence du matériel scolaire à l'usage des élèves parmi d'autres facteurs, rendent la situation du système éducatif préoccupante.

Beaucoup d'enfants sont démunis et vivent dans une situation de précarité. Certains enseignants ont déployé un grand courage, beaucoup d'énergie et une grande ingéniosité pour faire face à cette situation difficile.

Nous avons immédiatement soutenu un programme de parrainage et jumelage d'écoles, supervisé par l'Association partenaire à Lomé.

Nous avons favorisé le parrainage des filles qui selon le rôle traditionnel dans leur société, participent depuis toutes petites à la vie de la communauté. Elles aident leur mère dans le travail ménager et s'occupent des malades. En temps de crise économique, elles sont encore plus vulnérables, car elles travaillent dans le secteur informel pour gagner quelques sous pour leur famille.

Elles se trouvent en situation d'inégalité par rapport aux garçons. Malgré la crise sociopolitique, certains parents font le sacrifice d'envoyer leurs filles à l'école et sont aidés par un nouvel arrêté ministériel qui prévoit la réduction des frais de scolarité des jeunes filles. Cependant, beaucoup sont si démunis qu'ils ne peuvent pas payer ces frais, même réduits.

Le coordinateur de la section togolaise, coprésident de l'association partenaire qui a une longue expérience comme directeur de projet dans le travail du développement, dirige le programme de parrainage au Togo, contrôle le suivi sur le terrain et garantit ainsi la pertinence du projet adapté au contexte local.

Le suivi consiste en une démarche éducative auprès des familles pour que le temps nécessaire à l'étude soit accordé à la fille, en une sensibilisation à l'importance de l'éducation pour qu'elle soit autonome financièrement et puisse ainsi mieux aider sa famille.

Notre projet se veut une aide directe au développement, et l'argent est géré par le coprésident de l'Association partenaire qui est une personne de toute confiance.

Nous proposons le parrainage à la carte, variante A et B.

Chaque don aide un enfant à suivre une scolarité normale et régulière.

Beaucoup d'enfants sont si démunis qu'ils ont besoin d'une prise en charge complète assurée par la Variante A. En choisissant cette variante, vous aidez les enfants les plus défavorisés à préparer un meilleur avenir.

*Variante A) Frs.35.—par mois* couvre la fourniture scolaire, l'achat et la confection de l'uniforme, les frais de scolarité, le matériel d'étude à domicile, la lampe à pétrole, la luciole, la nourriture, la prise en charge vestimentaire et médicale, le soutien psychosocial et le suivi régulier de l'enfant à domicile, la prise en charge éducative de la famille, la journée d'écoute, d'échange et d'éducation à la vie familiale.

*Variante B) Frs 35.—par an* couvre les fournitures scolaires, l'achat pour le tissu de l'uniforme scolaire et le suivi de l'enfant à domicile.

Nous sommes convaincus de la pertinence de notre projet et nous agissons par solidarité pour plus de justice dans le monde.

Votre confiance nous encourage sur ce chemin et nous voudrions vous exprimer toute notre gratitude pour votre générosité.

Nous vous tiendrons au courant de nos prochaines démarches et vous prions d'agrérer,  
Madame, Monsieur, chère Marraine, cher Parrain, l'expression de nos sentiments les meilleurs.